

l'art et le ballon partira de lui-même pour la plus grande gloire de Godard.

Eh bien! Charles Monselet a passé ces jours-ci à Lyon, se rendant à Evian, pour y faire une conférence. Je donnerais quatre ballons de Godard pour le plaisir d'entendre l'aimable conférencier; et je crois que je ne serais pas le seul.

Godard sera-t-il la fin de nos plaisirs? Dieu le veuille! car nous en avons assez.

— Le monument de la place des Jacobins, dont les passions politiques avaient fait leur victime, va enfin voir finir son rôle de souffre-douleur. Il ne sera plus question de le consacrer au souvenir de telle ou telle personne, à la glorification de telle ou telle idée; *indè iræ*; il ne gênera plus dès lors la circulation, il n'aura plus cette foule de défauts dont la presse et le public le gratifiaient. On lui prépare un nouvel emplacement sur la place Perrache et on pourra, sans inconvénient, admirer son élégance, sa coupe heureuse, son dessin gracieux, la pureté et l'habileté de son exécution. A Perrache, il aura l'air et l'espace, et comme on ne verra plus s'élever au centre qu'un simple jet d'eau, il ne donnera plus aucune prise aux haines et récriminations qu'il a subies. On pourra le louer, on le louera.

— Le département du Rhône occupe le troisième rang sur quatre-vingt-douze, dans la liste de ceux qui ont envoyé des imprimés à la Bibliothèque nationale, en 1876, par voie de dépôt légal, il a eu 932 envois. La ville de Paris occupe le premier rang; elle a eu 15,074 envois. La Loire a le 42<sup>e</sup> rang; elle a eu 174 envois. Saône-et-Loire, 29<sup>e</sup> rang, 252 envois; Haute-Loire, 91<sup>e</sup> rang, deux envois.

— Le dimanche 17 juin a paru le premier numéro de la *Petite Presse de Lyon*, journal quotidien à 05 centimes, administrateur-gérant Manceaux, imprimerie générale du Rhône, rue Belle-Cordière, 14.

— Le mardi 26 juin, l'Académie de Lyon, sous la présidence de M. Hignard, a donné une séance publique dont la principale attraction était sans contredit le discours de réception de M. Caillemer, notre illustre doyen de l'École de droit. Après une lecture assez longue de M. Allmer sur *l'inscription du temple d'Auguste, à Ancyre*, M. Caillemer a déroulé avec un charme dont on lui a su gré l'histoire de *l'établissement des Burgondes dans le Lyonnais au V<sup>e</sup> siècle*. Ouvrant de nouveaux horizons à l'histoire, il a réhabilité les Burgondes dans l'esprit de ses auditeurs et montré quel accord avait régné entre les nouveaux venus et les Gallo-Romains, dont ils partageaient les domaines.

Après lui, M. Ferraz, le sympathique professeur de philosophie à la Faculté des lettres, a lu le rapport de la Commission chargée de juger le concours ouvert pour le prix Ampère. C'est M. Dumont, élève de mathématiques spéciales, qui, par sa conduite, son travail et son savoir, a mérité et obtenu le prix.

M. Danguin a exposé les titres de M. Bernold à obtenir le